

Budget primitif 2022

Vendredi 18 mars 2022 –Hôtel du Département

Intervention de Sophie Borderie, présidente du Conseil départemental

Mesdames et Messieurs les élus, chers collègues,

Mesdames et Messieurs,

Chers internautes,

En ouvrant cette session consacrée à l'examen du budget primitif, mes premières pensées vont à la population ukrainienne. La tragédie qui se déroule aux portes de l'Europe est inimaginable au 21^{ème} siècle. La guerre d'agression menée par la Russie et par son despote nous a brutalement renvoyés aux jours les plus sombres du 20^{ème} siècle.

En solidarité avec le peuple ukrainien et en hommage aux victimes de ce conflit, je vous invite à observer une minute de silence.

Je vous remercie.

Cette tragédie nous rappelle à quel point nos valeurs humanistes de paix et de liberté sont fragiles. En à peine 15 jours, de nombreuses villes ukrainiennes ont été détruites et près de 3 millions de personnes ont pris les chemins de l'exode.

Le drame humanitaire vécu par le peuple ukrainien a suscité un émoi légitime parmi nos concitoyens. Particulièrement ici dans notre département, les Lot-et-Garonnais ont tenu à exprimer leur solidarité en allant manifester pour soutenir le peuple ukrainien ou en faisant des dons pour venir en aide aux populations civiles dans le besoin.

Aux premiers jours de cette guerre, j'ai souhaité que le Conseil départemental prenne ses responsabilités et assume toute sa part pour venir en aide aux personnes persécutées par cette guerre d'agression injuste et illégitime.

J'ai ainsi sollicité Habitalys, notre bailleur social départemental, pour qu'il identifie des logements susceptibles d'être mis à disposition des déplacés.

Nous sommes également en train de recenser les éléments du patrimoine départemental qui pourraient être mobilisés pour participer au relogement des réfugiés ukrainiens.

J'ai par ailleurs demandé aux services d'accompagnement social du Département de se tenir prêts à porter assistance aux futurs réfugiés lorsqu'ils arriveront en Lot-et-Garonne. Pour ce faire, nous travaillons main dans la main avec les services de l'Etat et les autres acteurs sociaux et associatifs.

En s'engageant de la sorte, notre département est fidèle à sa tradition historique d'accueil et de solidarité.

Je vous propose aujourd'hui d'aller plus loin en adoptant un plan global de soutien humanitaire d'urgence de 50 000 euros. 20 000 euros seront mobilisés pour soutenir l'accueil des réfugiés avec notamment la prise en charge exceptionnelle et temporaire de frais d'hébergement. 30 000 euros seront alloués à la Croix Rouge et à des associations de soutien locales sous forme d'une subvention exceptionnelle.

Ce plan est l'illustration des valeurs de solidarité, d'humanisme et de démocratie qui sont les nôtres et que nous partageons au sein de cet hémicycle.

Mes chers collègues, la guerre en Ukraine change la donne géopolitique européenne et mondiale, mais nous le voyons, elle a aussi un impact immédiat et direct sur notre économie. Après deux ans de crise sanitaire, nous entrons à nouveau dans une zone d'incertitude dont nous devons tenir compte.

La Banque de France vient précisément de revoir sa prévision de croissance pour 2022. L'économie française pourrait perdre de 0,5 à 1,1 point de PIB si les tensions persistent sur les marchés de l'énergie et des matières premières. Si le prix du pétrole se stabilisait à 93 dollars en moyenne annuelle, la croissance s'établirait à 3,4% contre seulement 2,8% si le baril atteignait 119 dollars.

Sur le front de l'inflation, la hausse des prix se situerait entre 3,7% et 4,4% selon les estimations. Le pouvoir d'achat de nos concitoyens sera donc fortement impacté. Je prends acte de la volonté du Gouvernement de « dégeler » le point d'indice des agents publics. C'est un bon début, mais pour l'heure, nous ne disposons d'aucune indication sur le montant de cette revalorisation salariale. C'est aussi un facteur d'incertitudes que nous devons intégrer dans nos perspectives budgétaires.

Il faut se rendre à l'évidence, le conflit ukrainien pèsera lourd sur l'économie française que ce soit en raison de la hausse des prix de l'énergie et des matières premières, de la réduction de la consommation et de l'investissement ou de la dégradation du commerce extérieur.

J'ai été personnellement saisie et alertée par un nombre désormais significatif de chefs d'entreprises lot-et-garonnais de divers secteurs économiques (aéronautique, agroalimentaire, agriculture mais également métiers du lien, tels les services d'aide à domicile) sur les conséquences de ce conflit.

En Lot-et-Garonne, les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire qui pèsent à eux deux plus d'un milliard six cents millions d'euros, vont par exemple subir de plein fouet les effets de ces tensions internationales. Que ce soit à l'export, ou à cause des prix de l'énergie ou de ceux des intrants, nos exploitations seront exposées à la crise qui se profile. C'est pourquoi, j'ai tenu à présenter un rapport global de notre soutien à « la ferme Lot-et-Garonne » car le Département, avec la Région Nouvelle-Aquitaine, est clairement aux côtés de ses producteurs.

Le Premier ministre a présenté mercredi 16 mars un plan de résilience d'un montant affiché de 26 milliards mais contenant en réalité uniquement 7 milliards de mesures nouvelles. Si l'effort est réel, il est incontestablement, et de l'avis de l'ensemble des acteurs socio-économiques nationaux ou locaux, insuffisant pour faire face à moyen terme aux problématiques que certains secteurs économiques vont rencontrer. Il ne s'agit pas de faire de la surenchère ou de tomber dans la démagogie facile, mais l'Etat doit prendre la mesure des conséquences de cette crise, revoir sa copie et également, me semble-t-il, taxer à minima provisoirement les secteurs, notamment pétrolier, qui, eux, bénéficient indument des conséquences de cette crise énergétique.

Mes chers collègues, vous le comprenez, à l'heure de voter notre budget, cette situation m'invite à la prudence dans la gestion des deniers du Département.

Je vous dois donc un discours de vérité qui s'appuie sur des éléments objectifs.

Le premier élément et cela a été rappelé lors de notre Débat d'Orientations Budgétaires, c'est l'existence de bons ratios de gestion. Nos investissements atteignent un niveau exceptionnel à plus de 72 millions d'euros soit 15% de plus que l'année dernière ; 72 millions d'euros qui par le biais de la commande publique bénéficieront directement aux entreprises locale et à l'emploi.

Dans le même temps, nos dépenses de fonctionnement sont contenues grâce à des mesures novatrices d'optimisation de notre gestion. Une incertitude demeure néanmoins sur l'augmentation du coût de l'énergie, j'y reviendrai.

L'encours de la dette départementale continue de diminuer et nous poursuivons notre politique de désendettement initiée depuis 4 ans. En effet, comme vous le savez, si notre capacité de désendettement est bonne, moins de 4 ans, notre dette reste assez élevée en euros par habitant, 30% plus élevée que la moyenne des départements comparables. Nous ne disposons à ce titre que d'une marge de manœuvre limitée, notamment au regard de l'évolution à prévoir des taux d'intérêt.

En somme, ce budget qui s'établit à 467,2 millions d'euros, c'est un budget ambitieux pour le Lot-et-Garonne et pour les Lot-et-Garonnais. Mais c'est aussi un budget responsable pour tenir compte des incertitudes qui pèsent sur notre économie. Je revendique ce pragmatisme, mais j'entends aussi ce qui a été dit lors de notre session du mois dernier.

L'année 2021 a été une année hors normes – notamment en raison de recettes exceptionnelles sur les DMTO. Notre marge de manœuvre s'établissait peu ou prou à 5 millions d'euros au début du mois de février que nous pensions dédier à une réserve de précaution.

Tout ou partie de cette réserve aurait en effet pu être consacrée à de nouvelles mesures ou au renforcement d'actions déjà menées. En toute transparence, j'avais envisagé utiliser une partie de ces réserves au lancement d'appels à projet à destination des communes et intercommunalités sur le modèle de l'opération « plan de relance verte » mise en place l'année dernière et qui, objectivement, avait connu un réel succès. J'avais demandé au Directeur général des services de commencer à travailler à cette hypothèse. Je suis en effet consciente des attentes locales en matière d'investissement de proximité, sujet qui a d'ailleurs fait l'objet d'interventions légitimes à l'occasion de la session du débat d'orientations budgétaires.

Mais mes chers collègues, entre le 11 février et aujourd'hui, beaucoup de choses ont changé.

Tout d'abord, les collectivités continuent de recevoir les factures des décisions du président-candidat Macron:

- Le vendredi 18 février, le Gouvernement a annoncé l'extension des accords salariaux du Ségur de la santé aux personnels du secteur médico-social travaillant dans les domaines de la protection de l'enfance ou de l'aide aux personnes vulnérables.

Cette décision représente une réelle avancée pour le secteur, à la fois pour le pouvoir d'achat des personnels mais également pour l'attractivité de la filière gravement

impactée par des difficultés de recrutement, mais elle aura un coût important pour les Départements qui devront la financer à hauteur de 30%.

Cette revalorisation représente une dépense non prévue supplémentaire de près de 2 millions d'euros par an pour le Conseil départemental de Lot-et-Garonne. Elle s'ajoutera aux 5 millions d'euros supplémentaires que notre collectivité consacrera dès cette année à la revalorisation des Services d'aide à domicile, décision attendue et nécessaire mais également prise par le Gouvernement sans réelle concertation.

- Toujours dans le cadre des annonces gouvernementales, le point d'indice des fonctionnaires, gelé depuis 2017, devrait être revalorisé avant l'été, dans le cadre de la loi de finance rectificative. Là aussi, cette décision, si elle est légitime, impactera les finances du Département, sans doute de l'ordre d'1 million euros par an, même s'il reste encore beaucoup d'inconnues sur les modalités de définition et de mise en œuvre de cette annonce.

Il est néanmoins à noter que cette décision impactera également le SDIS et à craindre que les financeurs, bloc communal et Département, soient sollicités pour en atténuer le surcoût.

- Le Gouvernement, décidément très en verve, a également annoncé à l'Assemblée des Départements de France travailler à la revalorisation de la PCH, la Prestation de Compensation du Handicap. Selon les premières estimations de l'ADF, ce « coup de pouce » représenterait entre 25 et 51 millions d'euros annuels de dépenses supplémentaires pour les Départements, sans aucune compensation de l'Etat.
- Enfin, l'Assemblée des Départements de France a confirmé la mise en place prochaine d'un mécanisme national de mise en réserve individuelle afin d'éviter les effets ciseaux périodiques résultant de l'évolution des aides sociales et de la volatilité des ressources de DMT0 ; nous comptons anticiper dès cette année la mise en place de cette mise en réserve.

Au-delà de ces annonces Gouvernementales, la guerre en Ukraine ne manquera pas d'avoir des conséquences directes sur les finances départementales.

- Avec bien évidemment l'explosion des coûts de l'énergie. Même si les contrats d'approvisionnement dont nous disposons nous préservent, temporairement, de hausses exponentielles, à moyen terme, le coût de l'énergie se traduira par une augmentation des dépenses de plusieurs centaines de milliers d'euros par an. A ce titre, nous accélérerons la nécessaire transition énergétique interne évoquée à l'occasion du Débat d'orientations budgétaires, mais elle ne suffira pas, à court et moyen terme, à faire face aux surcoûts des énergies fossiles.
- La flambée des coûts de l'énergie mais également des matières premières affectera également le coût des chantiers menés par le Département, en matière immobilière ou concernant nos infrastructures.
- Enfin, si la solidarité envers les déplacés ukrainiens que j'appelle de mes vœux n'a pas de prix, elle aura un coût ne serait-ce qu'à travers la seule activation de nos dispositifs d'accompagnement social. Selon le Gouvernement, la France, et c'est son honneur, devrait accueillir dans les jours qui viennent 100 000 réfugiés ukrainiens. Outre, je l'ai dit, l'accompagnement social global par nos services dans le cadre de nos

compétences, nous serons très certainement sollicités plus particulièrement en ce qui concerne l'accompagnement des familles via nos services départementaux de protection maternelle et infantile (PMI), ou le suivi des enfants, l'accueil-hébergement des mineurs (isolés, orphelins).

Je le rappelle également, je suis intimement persuadée qu'à un moment ou un autre, sans doute après les élections, l'Etat sollicitera les collectivités afin de les faire participer aux mesures prises dans le cadre du « quoi qu'il en coûte » et que cette participation se rajoutera aux coûts des mesures programmatiques non encore annoncées qui seront prises par le Gouvernement désigné par le futur ou la future président/présidente.

Au-delà de ces dépenses assumées mais contraintes car relevant de décisions ou d'événements extérieurs à la collectivité, j'ai souhaité, en concertation avec le Vice-président Nicolas Lacombe, procéder à une augmentation significative des crédits affectés au plan collège. Vous le savez, nous avons fait de l'éducation une priorité, il s'agit d'ailleurs d'une compétence majeure des Départements.

Au-delà des crédits que nous affecterons cette année à des travaux d'urgence réalisés au collège de Port Sainte Marie pour près de 400 000 euros, je souhaite intégrer dès cette année au plan collège la modernisation du collège Gaston Carrère de Casseneuil.

Cette décision, qui représente un effort supplémentaire estimé à ce jour à au moins 5 millions d'euros, illustre un choix politique et budgétaire fort de la majorité que j'ai l'honneur de présider.

En effet, une analyse purement comptable ou financière de la situation de ce collège, vétusté réelle, diminution régulières des effectifs, proximité de collèges rénovés ou en cours de rénovation, m'aurait conduite à décider la fermeture du collège.

Ce n'est pas le choix que j'ai souhaité faire. En cohérence avec la volonté de cette majorité de préserver les équipements du quotidien et des services publics de proximité et de qualité, nous lancerons dès cette année des études afin de moderniser ce collège.

Il s'agit d'une compétence majeure de notre collectivité et il me semble que, concernant les collèges, la rationalité financière, si elle est un élément important, ne doit pas être la seule à guider nos choix. Depuis mon arrivée en responsabilité, j'ai pour habitude de dire qu'à mes yeux il n'y a pas de territoires de seconde zone, cette décision illustre me semble-t-il parfaitement la mise en application de ce principe.

Vous le constatez, en somme, l'actualité de ces dernières semaines, les nombreuses incertitudes économiques et sociales tout comme la mise en œuvre assumée de nouveaux projets relevant de nos compétences réduisent fortement nos marges de manœuvre et, dans ce contexte, il serait irresponsable de créer des régimes d'aides supplémentaires qui se traduiraient par de nouvelles dépenses en direction des tiers – communes ou associations.

Vous avez tous en mémoire l'histogramme présenté à l'occasion du Débat d'orientations budgétaires qui vous est projeté à nouveau et qui indique clairement que dès l'année prochaine, nous devons renforcer la priorisation de nos dépenses d'investissement, car la somme des projets recensés, aussi bien projets portés par le Département que projet pour lesquels nous sommes sollicités en participation, dépasse clairement nos capacités financières. Sur ce sujet ma doctrine est claire et constante, priorité aux projets portés par le Département et relevant de nos compétences.

Pour autant, s'agissant des aides aux communes et intercommunalité, je souhaite engager le chantier de leur refonte, tout à la fois pour accentuer l'effet levier de nos régimes et les rendre plus efficaces, mais aussi pour aller vers plus de simplicité et de lisibilité. Bien évidemment vous serez associés à ce chantier.

En outre, la situation financière et budgétaire évoluant constamment, quasiment de jours en jours, C. Dezalos, à ma demande, réunira la commission des finances avant l'été afin de faire un point actualisé des conséquences financières pour le Département de la guerre en Ukraine mais également des mesures que le prochain Gouvernement pourrait annoncer ou prendre.

Mes chers collègues,

La prudence n'empêche pas l'ambition ! Conformément aux perspectives budgétaires que nous avons tracées le mois dernier, le budget que nous vous soumettons aujourd'hui répond à une triple ambition :

- L'ambition d'abord de renforcer les solidarités du quotidien et à tous les âges de la vie des Lot-et-Garonnais,
- Celle ensuite d'affirmer notre mission de 1^{er} aménageur de proximité pour améliorer les infrastructures et préparer l'avenir,
- Celle enfin d'accélérer les transitions écologiques, économiques et sociales car l'urgence demeure.

Notre mission première prend en effet toutes ses lettres de noblesse dans l'organisation des solidarités entre les territoires les mieux dotés et ceux qui ont moins, vis-à-vis de tous les Lot-et-Garonnais de la petite enfance au grand âge.

Le « bien vieillir » est au cœur de notre politique de solidarité car, je le rappelle, un Lot-et-Garonnais sur trois est aujourd'hui âgé de plus de 60 ans. Dans la droite ligne du schéma de l'autonomie, nous accentuons nos actions en faveur du maintien à domicile en développant les mesures de prévention de la perte d'autonomie, en déployant un programme complet en faveur de l'habitat inclusif, mais aussi en réalisant un effort financier sans précédent en direction des services d'aide à domicile.

Je n'accepte pas que le grand âge soit le parent pauvre des politiques publiques. L'émotion suscitée par les scandales récents sur la gestion des EHPAD privés dans notre pays traduit une préoccupation majeure de nos concitoyens.

Mais, force est de constater que là où le Département agit depuis des années, l'Etat ne cesse de s'exonérer de ses responsabilités en promettant, session parlementaire après session parlementaire, une loi « Grand Âge » qui ne voit jamais le jour.

Nous, nous prenons nos responsabilités en élaborant le prochain schéma autonomie pour la période 2022-2027. Mais, je le redis devant vous, nous devons aujourd'hui tracer une feuille de route ambitieuse sans aucune visibilité financière de la part de l'Etat. Le moins que l'on puisse espérer, c'est que les échéances démocratiques du printemps débouchent sur les actions attendues depuis plusieurs années. Il y a urgence !

Le deuxième volet, c'est bien entendu la démographie médicale. Sur ce point essentiel, la Conférence des Territoires que j'ai organisée le 25 février dernier avec les Présidents d'EPCI et les associations d'élus a été particulièrement constructive. Nous avons relayé l'appel solennel adressé aux candidats des élections présidentielle et législatives à la fois pour maintenir la pression, mais aussi et surtout parce que là aussi des décisions nationales sont

désormais indispensables. Un constat unanime a été fait ! L'Etat doit désormais prendre ses responsabilités.

Localement, un groupe de travail pour bâtir un plan d'attractivité globale se réunira rapidement fin mars-début avril. J'ai demandé à nos services de faire des propositions dans une logique de transversalité car on ne peut pas se contenter de traiter ce sujet par le petit bout de la lorgnette. Tous nos leviers doivent être activés. Ensuite, nous avancerons dans le courant de l'année avec les EPCI et les associations locales d'élus et les organisations professionnelles car si nous voulons remporter la bataille de la démographie médicale, nous devons fédérer nos forces.

Renforcer la coopération et la cohésion sur le territoire signifie accompagner les jeunes et leurs familles, œuvrer pour une société plus inclusive, valoriser et potentialiser les richesses de notre territoire rural et garantir un égal accès pour tous les Lot-et-Garonnais à un service public de qualité et de proximité.

Dans ce but, nous poursuivrons la baisse du prix des repas pour les collégiens pour atteindre le prix unique de 2€ par repas et nous proposerons un accompagnement aux collégiens pour soutenir leur scolarité et lutter contre le décrochage scolaire. Toujours sur le même thème, nous continuons la mise en œuvre du plan collège et de nombreuses opérations débuteront en 2022 pour un montant de près de 8 millions d'euros.

Lors du DOB, Nicolas Lacombe a rappelé notre volonté d'accentuer nos efforts en faveur de l'insertion des personnes en difficulté. Nous devons en effet rester très vigilants dans le contexte de sortie de crise sanitaire. Nous devons l'être d'autant plus que nous ne mesurons absolument pas les conséquences économiques et sociales de la guerre en Ukraine. Notre rôle à nous Département, c'est de veiller à ne laisser personne sur le bord du chemin à moyen terme. Tous les leviers dont nous disposons à commencer par le plan de lutte contre la pauvreté seront activés en ce sens.

L'insertion passe aussi par l'inclusion numérique et c'est pourquoi, les actions engagées en 2020 seront confortées avec notamment la montée en puissance du réseau des conseillers numériques et avec la reconduction du Pass Numérique dont nous maîtrisons le reste à charge grâce à l'intervention du fonds départemental d'inclusion numérique et de l'Etat.

J'attire enfin votre attention sur le rapport concernant la politique départementale en faveur du logement qui est véritablement à la croisée des solidarités et de la transition énergétique. Il s'agit à la fois de produire davantage de logements abordables pour les Lot-et-Garonnais mais également de concentrer nos efforts sur la sobriété énergétique des bâtiments. Nous allons donc lancer la révision du Plan départemental de l'Habitat dans cet esprit en travaillant de concert avec les collectivités et les acteurs du logement en Lot-et-Garonne. La lutte contre la précarité énergétique, contre l'habitat indigne, l'attractivité des centres bourgs et l'habitat inclusif seront les lignes de force de notre stratégie départementale pour les prochaines années.

Mesdames et Messieurs, je le rappelais : le Département est le 1^{er} aménageur du Lot-et-Garonne et il entend conforter ce rôle essentiel.

En cela, le Plan « Routes et déplacements du quotidien » sera élaboré autour de 3 grands objectifs :

- Etablir des priorités pour entretenir et moderniser notre réseau routier départemental,
- Répondre aux nouveaux usages liés au développement des mobilités douces,
- Définir une stratégie en faveur des mobilités solidaires.

Nous allons construire ce plan avec l'ensemble des acteurs concernés et le doter d'à minima 120 millions d'euros en investissements. C'est un effort sans précédent. Comme toujours, notre méthode, c'est la concertation mais je le dis, nous serons prêts à le mettre en œuvre pour le budget de l'an prochain.

Parallèlement, nous consacrons pour 2022 un investissement record de 31,3 millions d'euros en faveur du réseau routier départemental, des infrastructures liées à la navigation et du réseau cyclable. Cela représente une progression de 1,3 million d'euros par rapport à 2021 et de 6,5 millions rapporté à 2020.

Les infrastructures, c'est aussi le numérique dont le déploiement se poursuit au rythme attendu. 100% des foyers lot-et-garonnais raccordés en 2024. Objectif atteint. Je le rappelle ici car c'est une attente forte exprimée par les Maires que je rencontre sur le terrain tout comme notre politique de soutien aux territoires est, je crois, bien identifiée et pleinement reconnue.

Je le disais, nous allons engager un travail pour adapter nos régimes d'aides et nos interventions, mais dès 2022 l'Assistance Technique verra son offre élargie pour accompagner encore plus efficacement les communes et les aider à réussir leurs projets. Nous continuons à travailler avec la Banque des Territoires pour mobiliser des crédits supplémentaires et nous allons engager un nouveau partenariat avec Territoire d'Energie 47 dans une perspective de transition écologique et énergétique.

Créer des synergies, fédérer, nouer des partenariats, voilà une méthode qui fonctionne dans un département rural comme le nôtre où je le rappelle 55% des communes ont moins de 500 habitants.

Mesdames et Messieurs, le dernier volet c'est bien celui des transitions nécessaires et indispensables que nous devons partout organiser et mettre en œuvre. Le Chef de l'Etat parle de résilience. Je préfère le terme de « transition » car nous partons de ce qui existe, de ce qui se fait de mieux pour nous adapter et préparer l'avenir.

Nous allons devoir nous adapter dans le domaine de l'eau pour éviter demain des usages conflictuels et des pénuries qui affecteraient gravement notre agriculture. Le rapport que nous adopterons ce matin fixe une feuille de route et une méthode pour revoir nos interventions.

Nous allons devoir adapter notre économie, là aussi en partant de l'existant, pour la rendre plus solidaire et plus durable. C'est le sens de notre politique en faveur de l'ESS car c'est un vrai levier de développement local. Avec 14,7% de l'emploi salarié, c'est aussi un gisement à conforter.

Nous allons poursuivre notre ambition de déployer des services publics partout et pour tous car c'est le gage d'un département attractif où il fait bon vivre. Le dispositif France Services sera complété avec 22 points d'accueil, le plan de construction des casernes de gendarmerie avec à terme 3 nouvelles casernes et 75 logements sans oublier le plan de modernisation des centres d'incendie et de secours déployé par le SDIS.

Enfin j'entends m'appuyer sur nos politiques en faveur de la citoyenneté car c'est une condition essentielle à la réussite de nos politiques publiques. Le Conseil Consultatif citoyen, le Budget Participatif dont le 2^{ème} édition est en train de se dérouler, constituent des outils désormais bien identifiés. Les acteurs associatifs, culturels et sportifs ont besoin de se savoir soutenus par un Conseil départemental qui est aujourd'hui leur partenaire privilégié.

Mes chers collègues, les Présidents de commission vont entrer dans le vif du sujet pour présenter les actions que nous allons mener cette année.

Mais le cadre est posé. Ce budget traduit l'ambition que nous portons pour le Lot-et-Garonne et les Lot-et-Garonnais. C'est un budget utile pour nos concitoyens, utile pour préparer l'avenir de nos enfants.

Dans les prochains mois, nous aurons l'occasion de voir aboutir des projets que nous avons initiés parfois depuis plusieurs années : le Center parcs que nous aurons l'occasion d'inaugurer en mai prochain en est un exemple et non des moindres.

Mes chers collègues, s'il en était besoin, mon propos démontre à nouveau que le Conseil départemental est utile, qu'il est comme je l'ai déjà dit, la collectivité « du dernier mètre ».

Utile pour les Lot-et-Garonnais. Utile pour préparer l'avenir.

Certains, déconnectés des réalités du terrain, envisagent de recréer le Conseiller territorial...ce vieux serpent de mer démagogique qui revient élection après élection. Ce sont les mêmes qui, il y a quelques mois encore, saluaient la présence, l'efficacité et la réactivité des Départements durant la pandémie ou il y a quelques jours encore nous demandait de les aider à gérer l'accueil des réfugiés ukrainiens par exemple.

Je les mets en garde. Nos concitoyens ont à maintes reprises pu affirmer leur attachement au Département, non par sentimentalisme, romantisme ou tradition, mais parce qu'ils constatent que cet échelon démocratique, de proximité, est indispensable à l'amélioration de leur qualité de vie et à la préparation d'un avenir meilleur, plus durable et plus solidaire. Le Département est incontestablement l'échelon qui permet d'éviter les déséquilibres flagrants entre territoires ou la constitution de citoyens de seconde zone.

C'est ce seul objectif qui guide mon action et qui doit guider celui de notre Assemblée, l'intérêt du Lot-et-Garonne et des Lot-et-Garonnais.

Je vous remercie.